

20 juin au 4 juillet 2024

Depuis plus de 20 ans, ces rencontres sportives inter-classes sont organisées par la commission « voile à l'école » des Côtes d'Armor, qui est composée de membres de la direction académique, du Comité départemental de Voile, des fédérations sportives scolaires (USEP et UGSEL) et des centres nautiques.

Ces journées sont ouvertes à toutes les classes de CE2-CM1-CM2 ayant pratiqué un minimum de 5 séances de voile pour la totalité des élèves dans le cadre de l'EPS, durant l'année scolaire.

(1séance = 1h30 sur l'eau au minimum / 1 journée voile = 2 séances)

Les demandes de participation seront prises en ligne. Un accusé de réception de cette demande sera délivré à chaque classe inscrite. Toutes les infos sur le site <http://www.etvd22.com>

**Ouverture des demandes de participation le lundi 13 novembre 2023 à 9 h,
Jusqu'au mardi 21 Novembre 2023 (16h).**

La mise en place de ces journées sera aidée financièrement par les partenaires, cette opération est soutenue depuis le début par le Conseil Départemental et le Crédit Agricole, et depuis 2013 par Ailes Marines (consortium en charge de la mise en place du parc éolien de la baie de St Brieuc). Les partenaires financiers interviennent sous forme de mécénat. Une aide au déplacement est allouée aux écoles faisant appel à un transporteur privé pour y participer.

Les demandes de participation à ces rencontres constituent pour l'école un engagement à pratiquer l'activité et à être présent le jour de la rencontre. **Nous demandons une implication des écoles sur les temps définis de l'opération, présence sur site de 9h30 à 15 h30, pas d'aménagements possibles.**

Un engagement des enseignants sera demandé pour la conduite et l'organisation des ateliers à terre, le centre nautique s'occupera de la partie nautique et les enseignants organiseront les ateliers à terre.

L'accent sera à nouveau porté sur l'enseignement moral, civique et environnemental. Ainsi, les classes inscrites pourront présenter lors de la rencontre une **production** (affiche, dessin, texte...) ou une **action** sur le thème « le comportement du marin citoyen ».

Le centre nautique qui vous accueillera lors de la journée « l'École toutes voiles dehors », organisera une réunion (courant mai) en relation éventuelle avec l'USEP (pour les écoles publiques), Thibaut Le Bolloch - personne ressource en EPS – DDEC/UGSEL 22 (pour les écoles catholiques) avec tous les enseignants présents lors de la rencontre, ceci afin de préparer :

- les ateliers (activités terrestres et nautiques),
- les transitions entre ateliers,
- les équipes d'élèves réparties dans les quatre couleurs.

Pour le bon déroulement de la journée, nous demandons aux écoles de respecter impérativement les horaires ci-dessous :

9h – 9h30: arrivée des enfants.

9h30 : début des activités.

15h15 – 15H45 : goûter, résultats ...

Vous pouvez contacter le CDV22 (pour les écoles publiques) ou Thibaut Le Bolloch (pour les écoles catholiques) si vous avez des questions au sujet de ces rencontres.

Ouverture du site : le lundi 13 novembre à 9h.

Afin que ce ne soit pas la course à l'inscription et ceci afin de permettre un roulement sur les classes, nous avons mis en place quelques critères :

- Inscription par Internet.
- Une classe n'ayant jamais participé pourra être prioritaire.
- Afin de limiter les écoles avec plusieurs classes inscrites, nous pourrions être amenés à donner la priorité à une classe (selon le choix défini par l'enseignant).

La commission se réunira début décembre afin d'étudier les demandes de participation.

CDV22
02.96.76.25.41



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes-d'Armor

